



Cession clientèle et faux chiffres d'affaires

Par **fantasia**, le **28/03/2008** à **17:51**

Bonjour,

j'ai besoin de vos conseils pour savoir si j'ai un recours à ma situation actuelle.

J'ai racheté une clientèle d'une professionnelle en libéral il y a 6 mois, afin d'exercer mon métier.

Cette dame possédait deux cabinets (une activité principale située à 30min de l'activité annexe qu'elle m'a cédé). Lors de la cession, le comptable lui a demandé de réunir ces trois derniers ca afin de définir la valeur de la clientèle. Ce qu'elle a fait, mais je ne pense pas qu'il ait vérifié les chiffres qu'elle lui a donné.

Lorsqu'elle m'a présenté sa clientèle, il y avait certains patients qui venaient de son activité principale sur son activité annexe. Je me suis rendu compte il n'y a pas si longtemps que les ca donnés au comptable pour l'évaluation de la clientèle devaient être erronés étant donné qu'ils ne correspondaient pas essentiellement à l'activité du cabinet annexe.

Je voulais savoir si un recours était possible, afin de vérifier ces ca, car je pense franchement que cette clientèle a été surestimée.

Pouvez-vous m'aider? quelle démarche à suivre? à quel organisme gratuit pourrai-je m'adresser pour avoir un soutien? je vous remercie de vos réponses

Par **Thierry Nicolaidès**, le **10/04/2008** à **12:10**

Votre seule possibilité sera de faire de la procédure et de prouver la surévaluation .

ce sera long et difficile , il vous faudra un avocat.

Évaluez bien votre préjudice avant de vous lancer

bonne chance